

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 59

Artikel: La polisseuse en bijouterie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ce temps là... une femme pouvait diriger l'Hôpital de Genève

L'OTAGE DE THERMIDOR

par Pierre du Malzac (Editions Labor & Fides)

C'est un roman historique qui se déroule à Genève à l'époque où la révolution « libère » l'Etat des aristocrates. La scène que nous reproduisons ci-dessous a lieu à l'intérieur de l'hôpital où les sans-culottes ont fait irruption. Leur chef se tourne vers l'hôpitalière et lit gauchement un papier qu'il tire de sa poche :

« La Nation, poussée aux extrémités par le mauvais vouloir des aristocrates, requiert que les biens de l'Hôpital lui soient remis : elle délègue le sieur Didier, ici présent, accompagné de représentants du peuple pour demander que les objets précieux conservés à l'Hôpital lui soient immédiatement remis pour être transportés à la Chambre de la monnaie. Plus tard, les biens de l'Hôpital seront incorporés à ceux de l'Etat qui se chargera lui-même du soin aux malades et aux dirigeants. »

« Voilà ce que je devais vous lire, mon devoir est accompli, faites le votre, citoyenne. »

Il replia son papier et, en remettant ses grosses lunettes dans la poche supérieure de sa jaquette, il se rongeait et présentait les hommes avus qui l'accompagnaient.

« Nous sommes les représentants du peuple et nous venons chercher ces objets. Où sont-ils ? »

Après un discours net, la question était précise.

L'hôpitalière resta muette.

Puis, lentement, imperceptiblement, sa main palpa le tiroisneau de clés.

« Monsieur, vous avez inspecté notre maison ; j'espère que vous n'aurez pas le cœur d'en empêcher les malades. Quant à ce que vous venez querir, personne ne m'a donné l'ordre de vous le remettre. Et, ajouta-t-elle, cinglante, pour moi, vous n'êtes personne, même avec l'ordre que vous m'avez lu. »

Désignée par cette réponse, Didier essaya de blâmer.

« Citoyenne, ces objets ne sont pas utiles aux malades. »

« Vous vous trompez, M. Didier, ces objets guérissent les hommes qui souffrent dans leur âme et qui veulent se tourner vers l'Etat suprême pour obtenir son aide. »

(L'hôpitalière se met à lire l'inventaire où toutes les patènes et les cenèses étaient notées et, ouvrant l'armoire murale, elle désigne les objets les uns après les autres. Cela dura longtemps.)

« Mon devoir est terminé dit-elle avec calme, le vous ai montré ce que vous désirez voir. Soyez sûrs que je ne vous donnerai rien. Je désire que vous partiez. Quant à moi, je reste là pour voir quel homme osera prendre quoi que ce soit. »

La volonté des bonnets rouges était émoussée : l'hôpitalière avait lassé ses hôtes forcés. (C'est ainsi que le courage de cette Genevoise mata les bonnets rouges.)

Un attachant ouvrage d'un Genevois, que nous avons lu avec grand intérêt et plaisir. Vous ferez de même, ainsi que les amis auxquels vous offrirez ce livre.

Pour Noël « Action-Loyer »

L'Action-Loyer du Centre social protestant permet de soulager et de secourir tous ceux qui luttent cinquante-deux semaines durant et n'ont pas, lors de cette Noël, l'espoir d'une détente. Grâce à la générosité de tous ceux que le Centre social protestant épaulé tout au long de l'année dans leur effort pourront « reprendre leur souffle », envisager l'avenir, avec moins d'angoisse, vivre le présent.

Pour agir véritablement dans les situations les plus graves, il faut trouver 20 000 fr. jusqu'à Noël. Vos dons, petits et grands au CCP 12-761, Centre social protestant « Action-Loyer » seront le signe concret de votre solidarité. N'oubliez pas que certains loyers atteignent le 50% du salaire, qu'un loyer de 100 fr. est écrasant pour une personne qui touche environ 300 fr. pour tout revenu !

Au nom de tous ceux qui bénéficieront de votre geste, qui pourront être soulagés et mieux vivre Noël, un chaleureux « merci ! ».

A 17 ou 18 ans déjà au chevet du malade ?

Depuis quelque temps, le public et les autorités de notre pays posent la question de l'âge d'admission dans les écoles d'infirmières et demandent pourquoi il ne serait pas abaissé de 19 à 18 ans, et même à 17 ans.

On voudrait éviter par là que des jeunes filles, attirées par la profession d'infirmière, ne choisissent cependant un autre métier dont l'apprentissage peut commencer plus vite. On pense qu'en abaissant l'âge d'admission, on obtiendrait un plus grand recrutement et qu'on trouverait du même coup la solution au problème de la pénurie de personnel infirmier.

Qu'en est-il à la lumière des faits, et comment réagissent les élèves infirmières à cette question ?

Une enquête a été faite en 1962, dans quelques pays européens, sur l'âge d'admission des candidates dans les écoles d'infirmières (rapport de la commission d'étude de la conférence des directrices d'écoles d'infirmières laïques). Quatre réponses sur cinq indiquent que les pays ayant abaissé l'âge

d'entrée à 17 ans et demi le regrettent pour les raisons suivantes :

Les abandons en cours d'études sont plus fréquents (en Angleterre, 35 à 50% ; en Suisse, aujourd'hui, 16,5%).

Les difficultés dans la vie professionnelle et les fuites dans la spécialisation ont augmenté.

Les troubles psychologiques apparus chez les élèves se continuent chez les jeunes diplômées et mènent à l'indifférence et au découragement.

Une seconde enquête faite en Suisse par la Croix-Rouge, en août-septembre 1965, auprès de plus de 460 élèves infirmières se trouvant à la fin de leurs études, a donné les résultats suivants :

82% de ces élèves sont d'avis qu'il faut maintenir l'âge d'admission à 19 ans.

14% préconisent l'abaissement à 18 ans.

4% n'ont pas d'opinion précise.

99% considèrent le temps d'attente comme un enrichissement utile à leurs tâches futures.

Si les 82% désirent maintenir l'âge d'admission à 19 ans, c'est selon leurs réponse, parce que :

Une maturité psychologique et physique suffisante est nécessaire pour répondre aux exigences de la profession.

Pour obtenir la confiance des malades, une certaine expérience des problèmes de la vie est nécessaire.

Des responsabilités sont confiées très tôt aux élèves infirmières.

De la fermeté et de la stabilité sont nécessaires pour résister aux diverses influences.

Pouvons-nous vraiment exiger tout cela de jeunes filles de 17 et 18 ans ?

Les directrices des écoles d'infirmières laïques reconnues par la Croix-Rouge suisse

Un livre plein de vivants souvenirs pour les anciennes et plein d'attrait pour les futures SCF

Prix : Fr. 6.50
Editions Atlantis S.A.
Zurich

25 Jahre FHD
25 ans SCF
25 anni SCF

Ne devenez maman que si vous le désirez

Des centaines de milliers de femmes vivent aujourd'hui guidées par le C.D.Indicator qui indique chaque mois, de façon exacte et sûre, les quelques jours où une conception est possible. En une fraction de seconde, ces jours apparaissent dans la fenêtre de l'appareil. Le C. D. Indicator est aujourd'hui une nécessité pour toute femme. Dans le monde entier, les médecins le recommandent !

BON

Veuillez m'envoyer, sous pli discret, votre brochure gratuite renfermant ce que chaque homme et chaque femme doit savoir aujourd'hui.

Nom _____

Adresse _____

Envoyez le bon à : TT 1
C.D. Indicator SA, Dép.
Gartenstr. 38, Zurich 2, Tél. 051 251170

Haute-Couture
Prêt à porter Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85
Bijoux-fantaisie de Paris

Une qualité...


...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève

INSTITUT DE BEAUTÉ


LYDIA DAİNÖW
Ecole d'esthéticiennes
Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS
9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66
GENÈVE
Confection soignées pour enfants

Ty-Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE